Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 60 (1934)

Heft: 24

Nachruf: Quillet, Edmond

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

II. Résonance des oscillations dans deux chambres d'équilibre branchées sur un même système hydraulique. Nous ne connaissons aucune publication sur ce sujet. Le cas est rare, mais lorsqu'il se présente, on est conduit à des calculs difficiles. On constatera que les cas de résonance seront, en pratique, bien plus dangereux que pour une seule chambre. On peut résoudre le problème, dans tous les cas, au moyen

On peut résoudre le problème, dans tous les cas, au moyen des équations de continuité des masses et de Newton et en procédant à un calcul analytique (souvent très laborieux!) par différences finies. Nous avons eu l'occasion de résoudre

un problème pareil au moyen d'une mé-

thode graphique. Peut-on établir une théorie générale pour deux chambres d'équilibre branchées sur un même système? Personne ne l'a tenté. Que de problèmes à résoudre cependant : recherche du maximum d'amplitude, stabilité du système, effets de résonance, etc. Remarquons qu'un mouvement oscillatoire amorti peut être périodique ou apériodique. Si les oscillations sont périodiques dans les deux chambres, mais de périodes différentes, on peut craindre que l'amplitude maximum dans la chambre de courte période ne se produise point au cours de la première montée, mais lors d'une montée ultérieure. Si l'une des chamres a un mouvement oscillatoire amorti lent, on craindra particulièrement des manœuvres successives d'ouverture ou de fermeture se produisant à des inter-

III. Résonances lors du passage du régime des turbines au régime des pompes, dans une usine d'accumulation par pompage. Nous ne faisons pour l'instant que mentionner ce problème : il se pose de

valles d'une ou plusieurs minutes.

plus en plus souvent.

Ces quelques remarques ont pour but de montrer qu'en pratique le problème des «résonances d'oscillations de masse» est singulièrement complexe et qu'en fait, il a été impossible à ce jour d'en donner la théorie. Une analyse trop schématique du problème n'en donne point une idée suffisante.

L'étude des cas de résonance de coup de bélier est plus avancée: mais là encore, il n'existe point de théorie tout à fait générale. Nous citons les études d'Allievi, Camichel, Eydoux, Gariel, Hruschka et notre «Théorie générale du coup de bélier ».

CHARLES JAEGER.

M. J. Calame à qui nous avons adressé les remarques de M. Jaeger nous répond ce qui suit :

Il ne faudrait tout de même pas que M. Ch. Jæger prêtât une dose trop complaisante de naïveté à ceux qu'il interpelle, bien que cela nous vaille, lecteurs du *Bulletin*, le privilège de recevoir ses conseils dans le ton du Grand Siècle.

Ceci dit, je conviens volontiers que la note sur la « Résonance de l'oscillation » parue ici aux pp. 122 et 137 est une simplification du problème : il était intéressant de dégager du fatras dans lequel on se perd, quand on poursuit toutes les oscillations possibles dans une chambre d'équilibre, le schéma le plus simple de la composition des ondes, celui qui résulterait des manœuvres de deux groupes, dans une installation qui n'en comporterait pas plus et d'où le frottement serait absent. On obtient ainsi une chaîne élémentaire sur laquelle on peut ensuite broder sa trame comme on l'entend; et je crois encore maintenant que les hypothèses simplificatrices ont été, dans l'article mis en cause, soulignées à chaque instant.

Qu'on fasse là-dessus intervenir le frottement, chacun sait qu'on peut s'attendre à toute la gamme des mouvements amortis, depuis l'oscillation entretenue jusqu'au mouvement apériodique, mais c'est alors une tout autre chanson.

Quand il faut porter en compte, pour les besoins d'un cas précis, les causes perturbatrices, on fera bien, en plus du frottement et de la variation de la chute dont parle M. Jæger, de s'attacher aussi à la résistance au bas de la chambre et à l'épanouissement de l'eau dans cette dernière, sans négliger surtout, si l'on passe d'un régime à un autre (notamment dans l'accumulation par pompage) le très long temps d'arrêt effectif du débit. Durant cet arrêt, l'amortissement de l'oscillation peut être pratiquement complet, si la forme de la chambre est habilement choisie, sauf toutefois si la chute ne comporte que quelques mètres. Nous voilà, j'espère, rassurés sur les conditions tacites du problème ordinaire et d'accord avec

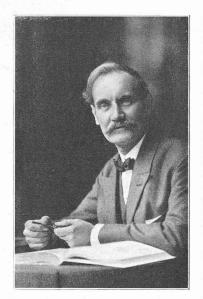
M. Jæger qu'une analyse faite sans tenir compte des pertes de charge n'est

qu'un squelette déshabillé.

Quant à introduire une seconde chambre dans le système oscillant, du même côté des machines ou de part et d'autre de celles-ci, c'est se préparer à une joyeuse performance dont les écrits de Vogt, de Mühlhofer, de Fredrik Jonson donnent un aperçu souriant. Qui sait si, après les chutes souvent déjà « mauvaises » que l'homme du XXe siècle, en son second tiers, cherche à domestiquer, on n'en viendra pas un jour, pour exploiter le reste, à multiplier le nombre des chambres sur les conduites? On ne peut à cet égard que souhaiter une chose : c'est que M. Ch. Jæger, dont on connaît la verve dans ce genre de recherches, en donne un jour la théorie générale : il saura sans aucun doute le faire avec toute la maîtrise dési-

Genève, le 10 octobre 1934.

Jules Calame.



EDMOND QUILLET

Patinoire artificielle de Bâle.

L'entreprise Locher et Cie, à Zurich, nous écrit:
Nous référant à l'article intéressant paru dans le nº 23 de votre «Bulletin», intitulé «L'installation frigorifique pour la patinoire artificielle en plein air de Bâle», nous nous permettons de vous rendre attentif au fait que la tour réfrigérante en bois, mentionnée aux pages 266-67, a été exécutée par nous pour le compte de la maison Sulzer qui nous en avait passé commande. Pour autant que nous sachions, notre maison est la seule en Suisse qui s'occupe de l'établissement d'installations réfrigérantes d'après ses propres systèmes. Nous possédons une longue expérience dans ce domaine.

NÉCROLOGIE

Edmond Quillet.

Un architecte de talent, auteur de plusieurs œuvres remarquables (entre autres, le théâtre Lumen, à Lausanne). Après avoir exercé son activité longtemps à Vevey, cet homme, d'une courtoisie raffinée et du commerce le plus agréable, fit un long séjour en France, puis il se fixa à La Tour-de-Peilz, où il est décédé, il y a quelques jours, dans la soixante-cinquième année de son àge.

SOCIÉTÉS

Société suisse des Conseils en Propriété industrielle.

La Suisse est un des rares pays dans lesquels le choix de la profession d'agent de brevets n'est pas encore soumis à des prescriptions légales. D'une part, ce fait permet à des personnes non qualifiées de choisir cette profession, au détriment